

Commun'Infos



Projet initial de la Mairie, imaginé par Emmanuel Vitou, architecte, en 1933



Sommaire

Commun'Infos n° 40

Bulletin municipal n° 40

Directeur de la publication :
M. Jean-Paul VALLON

Rédaction : Municipalité de Lamastre et
communiqués des structures et entreprises
locales

Photos : Photothèque de la Mairie de
Lamastre ; J. Malard, JL Barzyk,
E. Gonçalves, OTI Pays de Lamastre,
associations et structures diverses, pixabay

Maquette et mise en page :
Mairie de Lamastre

Impression : Impressions Modernes
Bulletin imprimé à 2 000 exemplaires



info

**conseil
municipal**

Après la démission de Philippe Ranc du conseil le 10 janvier dernier, c'est Régine Charley, 5^{ème} sur la liste d'opposition, qui devait lui succéder. Celle-ci a démissionné à son tour le 31 janvier.

C'est donc François Castex, 6^{ème} sur la même liste d'opposition, qui l'a remplacée au sein du conseil municipal, le 4 avril.

TRAVAUX

- Aménagement « Accueil Vélos » p. 4
- Changement des menuiseries à l'école p. 4
- Programme 2022 concernant la voirie p. 4
- Salle polyvalente : bientôt prête ! p. 5
- Travaux d'Adduction d'Eau Potable p. 6
- Aménagement du parking des Dévières p. 6
- Poteaux incendie p. 6
- Arboretum Descours p. 7
- La fibre bientôt chez vous ! p. 8

INTERCOMMUNALITÉ

- Plan de coopération entre le PNR et la
Communauté de communes du Pays de Lamastre p. 10
- Le projet de maison de santé de Lamastre avance p. 11

SÉCURITÉ

- Votre gendarmerie vous informe p. 12

ÉCONOMIE

- Des baskets à la française, fabriquées à Lamastre p. 13
- Agat'Immo p. 14
- Nature & chanvre p. 14
- Cyril Dode passe la main p. 15
- L'autorail « Billard » de 1940 refait à neuf
dans les Ateliers du « Mastrou » p. 15

BUDGET 2022

p. 16

TOURISME

- Office de Tourisme du Pays de Lamastre p. 18
- Parcours Trail permanent p. 20
- Panneaux kilométriques pour la Dolce Via p. 20

VIE LOCALE

- Défenseur des droits p. 21
- Ouverture du plan d'eau de Retourtour p. 22
- Randonnée « Ballastine de caractère » p. 22
- Quoi de neuf à la bibliothèque ? p. 23

SPORT & CULTURE

- Animations du Service de la Culture p. 24
- Triathlon : 15 août 2022 p. 26
- Lamas'Trail : 5^{ème} édition p. 26
- Grand Prix de la Châtaigne p. 26

ASSOCIATIONS

- Comité des fêtes de Lamastre p. 27
- Sports Lamas3 p. 28
- « Lou Boun Ten » p. 29

HISTOIRE

- La construction de l'Hôtel de Ville p. 30

EXPRESSION LIBRE

p. 31



Edito

Madame, Monsieur,

Dans ce 40^{ème} numéro de « Commun'Infos », vous trouverez de très nombreuses informations sur la **vie de notre cité et de notre intercommunalité**.

Au fil des pages, vous constaterez qu'il fait **bon vivre à Lamastre** avec les activités culturelles et sportives qu'il est possible de pratiquer dans la **cinquantaine d'associations lamastroises**.

Je remercie l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au sein de celles-ci pour tout le travail qu'ils réalisent, notamment au sortir de la crise sanitaire, afin de faire repartir les activités et remotiver les adhérents.

Aussi, **les élus de la Majorité ont voulu soutenir le monde associatif** en augmentant de 5 % l'enveloppe des subventions lors du vote du budget communal, le 4 avril dernier (abstention des 4 opposants).

L'activité économique étant également un facteur du bien vivre à Lamastre, nous faisons porter nos efforts sur les **créations d'entreprises** et les emplois qui en découlent.

C'est ainsi que **la Communauté de communes du Pays de Lamastre qui a repris les anciens locaux « Bacou »** en zone industrielle, en partenariat avec le Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement (SDEA) dont je suis l'un des membres du bureau, a permis à 4 entreprises de s'y installer et de se développer :

- BP Menuiseries avec 13 emplois
- Reborn Safety – CFP avec 28 emplois (p. 13)
- Menuiserie Salles avec 7 emplois
- Ets Perret avec 4 emplois

Au total, ce sont 52 personnes qui travaillent (sans compter les emplois induits) désormais grâce aux ex-locaux « Bacou ».

Belle opération de restructuration de friches industrielles qui contribue au développement de notre bassin de vie.

D'autre part, durant la crise sanitaire, **16 entreprises du territoire intercommunal ont bénéficié d'un accompagnement financier de la Communauté de communes, en partenariat avec la Région**, soit 99 815 € au total ; ce qui leur a permis de passer cette triste période et de **sauver plusieurs dizaines d'emplois**.

Toujours avec la Région, nous avons noué un partenariat qui permet d'**accompagner les artisans et commerçants** qui investissent pour améliorer leur outil de travail.

Et pour continuer à bien vivre à Lamastre, vous aurez la possibilité de vous **distraindre durant l'été** qui s'annonce chaud, avec toutes les activités ludiques (concerts, baignade à Retourtour, Triathlon, etc.), touristiques (« Mastrou », « Dolce Via », etc.) que les personnels de l'Office de Tourisme intercommunal se feront une joie de vous expliciter.

Je vous souhaite une excellente saison estivale et protégez-vous !

Jean-Paul VALLON,
Maire de Lamastre
Président de la Communauté de communes
du Pays de Lamastre
Vice-Président du Conseil Départemental de
l'Ardèche

Aménagement « Accueil Vélos »

La 1^{ère} phase de l'aménagement « Accueil vélos » est aujourd'hui terminée.

C'est devant l'Office de Tourisme nouvellement labellisé qu'une grande partie du mobilier a été installé : casiers, supports vélos, bornes pour recharger les Vélos à Assistance Electrique (VAE). Des poubelles ont été posées dans l'espace pique-nique et deux fresques sont en place ; l'une sur le transformateur électrique, l'autre contre le mur du préau.

Un point d'eau est disponible sur le site.



D'autres installations de mobilier vélos sont disponibles en centre-ville, à Retourtour, à l'aire de jeux La Pradette et au départ de la Dolce Via.

La prochaine étape verra la pose d'autres équipements : à la nouvelle salle polyvalente, à la médiathèque et à Macheville en particulier.

Le but de cette opération est que notre commune et notre territoire soient identifiés par les cyclistes comme un incontournable passage.

Changement des menuiseries à l'école



Remplacement des menuiseries extérieures et travaux d'isolation à l'école maternelle.

Au total ce sont 60 menuiseries extérieures qui seront remplacées ; 30 l'ont déjà été sur l'exercice 2021 pour un montant de 34 400 € et les 30 restantes le seront dans le courant de l'année 2022.

Sera aussi réalisée l'isolation des planchers et des combles des trois bâtiments communaux (écoles maternelle et élémentaire + crèche), tout cela dans un souci d'économies d'énergie visant à réduire les dépenses de chauffage.

Cette opération (fenêtres + isolation) a été budgétisée à hauteur de 133 000 € pour cette année.

Programme 2022 concernant la voirie

C'est un important programme de goudronnage qui va être réalisé cette année sur la commune.

Une enveloppe de 140 000 euros sera consacrée à plusieurs chantiers, tant sur nos chemins ruraux que sur des rues intra-muros :

- Chemin de La Rochebillère (depuis la route de Vernoux jusqu'à Sarament)
- Chemin du Grand Buisson
- Ancienne route de Gilhoc
- Rue Pons de Capteuil
- Odon (accès Viazac)
- Bordures du parking de l'arboretum

Des aménagements nécessaires destinés à améliorer le confort de circulation et la sécurité des usagers.

Salle polyvalente : bientôt prête !



La salle polyvalente est désormais hors d'eau et hors d'air. Elle se pare de ses plus beaux atours avec sa toiture et ses façades aux couleurs chatoyantes. Elle devrait être prête cet été, sauf imprévus de dernière minute.

Cet équipement attendu par de nombreuses associations, structures publiques et privés, sera le seul sur le secteur à pouvoir accueillir près de 500 personnes.

Son standing et la qualité des locaux qui seront mis à disposition nous obligent à être prudents et rigoureux quant à son entretien et son fonctionnement.

Pour toutes ces raisons, nous avons rédigé un règlement (appelé à évoluer selon les équipements définitifs) avec des tarifs de location qui ne peuvent donc pas être comparés à d'autres salles.

Il y aura des tarifs distincts selon les utilisateurs (associations ou particuliers de la commune et extérieurs à celle-ci). Des manifestations publiques ou privées pourront avoir lieu, telles que les soirées dansantes avec repas, les fêtes familiales, les anniversaires, les réceptions, les conférences et les mariages.

Les associations ou particuliers lamastrois, ou tout autres organismes ou particuliers extérieurs à la commune, pourront louer la grande salle, la petite salle ou les deux.

Plus que quelques semaines de patience...



Travaux d'Adduction d'Eau Potable

Mercredi 12 mai 2022 le chantier d'Adduction d'Eau Potable (AEP) dans les quartiers du « Bouchet », le « Vialard » et le « Serre » a débuté par le piquetage du périmètre.

Cette opération a consisté à baliser le tracé de la future canalisation de diamètre 75 et de positionner la station de relevage de 10 m², qui pulsera l'eau dans lesdits quartiers.

Tous les 15 jours, il y a une réunion de chantier à laquelle participent : Jean-Paul Vallon, Maire, le maître d'œuvre, l'entreprise Naldeo et son technicien Thierry Ducros, Sébastien Comte de l'entreprise éponyme et Kévin Chareyre, l'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

Le chantier long de 1,5 km sera jalonné d'une vingtaine de branchements, dont 4 exploitations agricoles qui attendent avec impatience ces travaux, afin d'éviter les coûteuses analyses d'eau de leurs sources et surtout pour disposer d'un approvisionnement en eau pérenne.

Trois mois de travaux seront nécessaires pour que les éleveurs de chèvres du quartier puissent donner à boire à leur cheptel sans restriction.

Merci à tous les propriétaires qui ont donné leur accord pour le passage des tuyaux et la construction de la station de relevage.

Le coût total de ces travaux s'élève à 210 000 €.

Aménagement du parking des Dévières



Courant mars 2022, des travaux d'aménagement du parking du cimetière des Dévières (côté rue Chalamet), ont été réalisés.

En effet, le temps a fait son œuvre et les eaux pluviales ont creusé un fossé, empêchant les véhicules de se garer, surtout ceux dont le bas de caisse frottait le sol.

Ce sont donc les employés communaux qui ont repris le talus sur une cinquantaine de mètres et décaissé le revêtement, afin d'aplanir le terrain qui sera ensuite goudronné.

Un grand bravo aux agents des services techniques qui ont fait preuve d'ingéniosité sur ce chantier.

Poteaux incendie



Essentiels à la sécurité des personnes et des biens, les poteaux incendie sont l'une des sources d'eau mises à la disposition des pompiers par les communes.

Trois nouveaux poteaux incendie ont été installés sur la commune : un au lieu-dit Montchiroux, un autre au quartier du Grand Buisson et le dernier remplacé au quartier des Dévières suite à un accident de la circulation.

Ils sont raccordés au réseau souterrain et permettent une intervention rapide des sapeurs-pompiers en cas d'incendie.



Arboretum Descours : un petit havre de paix pour se balader



Après quatre années de travaux et d'aménagement, l'Arboretum Gérard Descours est désormais ouvert à tous !

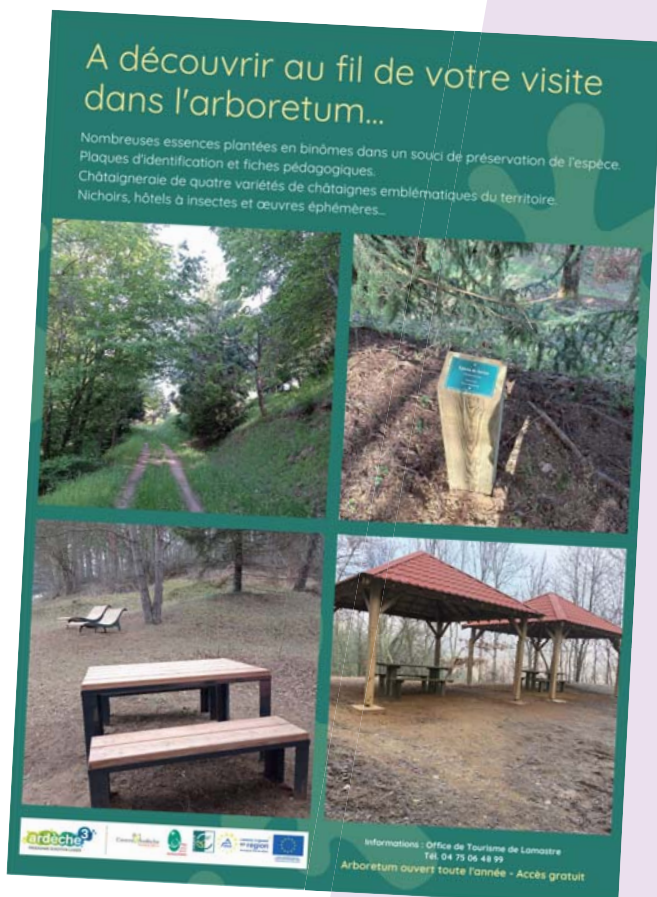
Situé au quartier du Mas, le site faisait l'objet depuis 4 ans d'une valorisation mise en œuvre par la municipalité.

Les derniers aménagements de l'arboretum ont été finalisés au cours du mois de mars dernier.

Après les plaques d'identification des arbres, les fiches pédagogiques sur la biodiversité, la plantation d'une châtaigneraie, l'installation de carbeta et de divers mobiliers : tables de pique-nique, bancs, banquettes, chaises longues, panneau d'entrée, barrière d'accès, corbeille « trois tris » pour la gestion des déchets, une aire de stationnement est désormais opérationnelle ainsi qu'une toilette sèche mise en service depuis la mi-avril.

Désormais, les visiteurs peuvent pleinement profiter de ce site « pleine nature » pour des promenades détente en famille ou entre amis.

Pour plus de renseignements, des flyers sont disponibles à l'Office de Tourisme de Lamastre.



Samedi 7 mai 2022, c'est accompagné par des élus et des représentants de l'école de production que Jean Descours (habitant à Paris) est venu visiter le site de l'arboretum légué par Gérard Descours, entièrement aménagé. Il nous a confié être très heureux du travail accompli et remercie la municipalité d'honorer, par cette valorisation, la mémoire de son père.

La fibre bientôt chez vous !

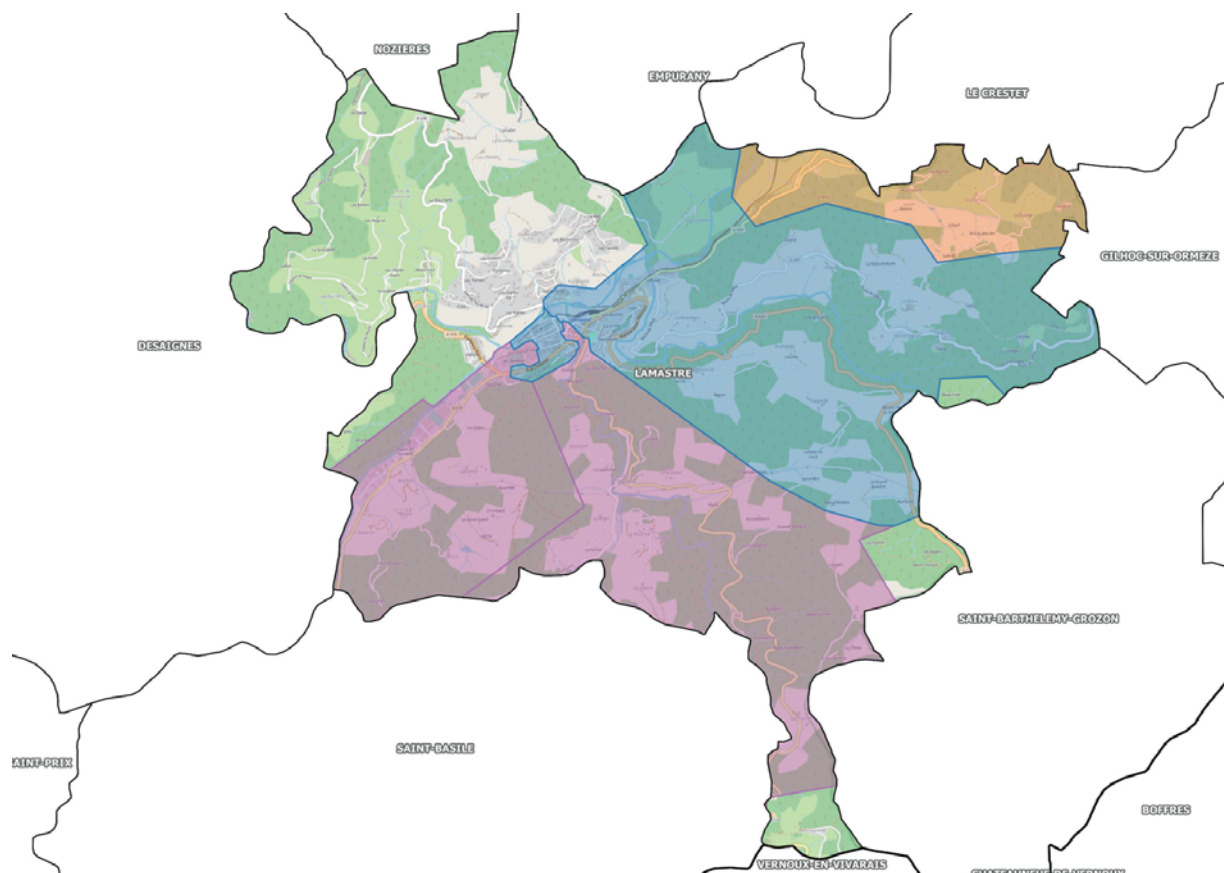


Grâce au déploiement du réseau public Ardèche Drôme Numérique (ADN) et l'engagement de vos collectivités : la Communauté de communes du Pays de Lamastre, le Département de l'Ardèche, la Région Auvergne-Rhône-Alpes avec le soutien de l'Etat et de l'Europe, la fibre optique est aujourd'hui disponible pour des premiers foyers sur notre commune.

Les habitants concernés peuvent dès à présent souscrire un abonnement fibre et profiter des services Très Haut Débit auprès de 10 opérateurs Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) : Bouygues Télécom, Coriolis, Free, Knet, NordNet, Orange, Ozone, Rézine, SFR et Vidéofutur.

La fibre est déployée par « poches » d'environ 2 000 foyers dont les périmètres ne correspondent pas forcément à ceux des communes. Une même commune peut donc être concernée par plusieurs poches de déploiement. C'est notamment le cas pour la commune de Lamastre.

La commercialisation a démarré le 29 décembre 2021 pour des premiers foyers (périmètre en bleu). Elle se poursuivra ensuite dès le 13 juillet pour deux nouveaux secteurs (périmètres en violet). Sur le dernier secteur coloré (périmètre en orange), celui-ci est aujourd'hui en phase d'activation des services. Le démarrage de la commercialisation pour ce secteur est fixé au 22 juillet 2022.



S'agissant du reste de la commune, le lancement des études, la première étape du déploiement, est programmé par le Syndicat mixte ADN (Ardèche Drôme Numérique) d'ici fin 2022 soit une ouverture commerciale à l'horizon 2025.

UNE OUVERTURE COMMERCIALE PROGRESSIVE !

Tous les foyers ne sont pas éligibles dès l'ouverture commerciale d'un secteur car des travaux restent à réaliser. Ils concernent :

- Les lotissements privés, les immeubles collectifs, les logements pour lesquels le déploiement doit passer en façade et nécessitent la signature d'une convention. Ce déploiement est réalisé par ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau ADN.
- Des travaux de complétude à réaliser par ADN. Ces travaux n'ont pas pu être faits pendant la phase de travaux initiale du fait de blocages de conventions, d'attente d'autorisation de réseaux tiers, ou d'attente de coordination, etc.
- Des travaux de déploiement en aérien sur les supports du réseau électrique à finaliser.

Les foyers seront rendus éligibles à la fibre au fur et à mesure des travaux ou du déblocage des situations. Le délai de raccordement peut être également plus long (jusqu'à 6 mois environ) pour les foyers éligibles éloignés du réseau (à plusieurs centaines de mètres du PBO – Point de Branchement Optique).

COMMENT SAVOIR SI JE SUIS ÉLIGIBLE À LA FIBRE ?

Pour savoir si vous êtes éligibles, testez votre adresse sur le site Internet Ardèche Drôme Numérique - Rubrique **A quand la fibre chez moi ?** à l'adresse internet :

www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite

Le résultat s'affiche :

- **Le raccordement est possible**, alors à vous de jouer ! Comparez les offres des opérateurs disponibles et abonnez-vous.
- **Le raccordement est à venir ou les travaux sont toujours en cours : un peu de patience !** Les adresses seront rendues éligibles au fur et à mesure par ADN et ADTIM FTTH. Inscrivez-vous sur l'outil d'éligibilité pour être informé par mail lorsque le raccordement sera possible.
- **Le raccordement est non possible** car ADN n'a pas trouvé votre adresse dans sa base de données. **Pas d'inquiétude ! Remplissez le formulaire à votre disposition** en joignant un certificat d'adressage (à demander à la mairie).

LE RACCORDEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

C'est l'abonnement qui déclenche le raccordement de votre logement ou local d'activité. Une dernière section de fibre doit alors être déployée depuis le Point de Branchement Optique (PBO) le plus proche, situé dans la rue, jusqu'à l'intérieur de votre logement. Ce raccordement final, aérien ou souterrain, est réalisé par ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public ou par le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) choisi, au moment de l'abonnement.

La fibre emprunte généralement le même chemin que le réseau télécom cuivre existant.

LA FIBRE OPTIQUE, UNE TECHNOLOGIE D'AVENIR

Beaucoup plus performante que l'ADSL qui s'appuie sur le réseau téléphonique cuivre, la fibre offre une palette d'usages aussi variés qu'innovants. S'il ne fallait citer qu'un seul avantage à la fibre optique, ce serait indéniablement la puissance de son débit. Quand l'ADSL dispose d'un débit théorique maximum de 30 Mbits/s, la fibre, elle, propose un débit minimum de 100 Mbits/s. En pratique, c'est souvent beaucoup plus : de l'ordre du Gbit/s !

Un autre atout à prendre en considération, c'est l'absence d'atténuation du signal quelle que soit la distance entre le logement et le nœud de raccordement optique (local technique qui accueille les câbles de futurs abonnés), contrairement à la qualité du signal ADSL qui dépend de l'éloignement du central téléphonique. Les caractéristiques de la fibre décuplent les possibilités offertes par Internet. Elles permettent des usages en parallèle avec des utilisateurs multiples : télétravailler et effectuer des visio-conférences, réaliser une téléconsultation avec son médecin, profiter des derniers objets connectés notamment en matière de domotique ou plus simplement télécharger des contenus à très grande vitesse.

POUR TOUTES QUESTIONS



- Contactez la hotline au : Tél. 04 82 48 00 18 (prix d'un appel local, du lundi au vendredi 8h-20h)
- Rendez-vous sur la Foire Aux Questions d'ADN : www.ardechedromenumerique.fr/faq

Plan de coopération entre le PNR et la Communauté de communes



De gauche à droite : Arnaud Bérat et Patrick Bohle (PNR des Monts d'Ardèche), Bernadette Cuisson, Michel Landrein, Dominique Couturier et Stéphanie Bard (Communauté de communes de Lamastre)

Mardi 8 février dernier, dans les locaux de la Communauté de communes a eu lieu une rencontre réunissant les représentants du Parc Naturel Régional (PNR) des Monts d'Ardèche, les élus délégués communautaires au Parc (Dominique Couturier et Michel Landrein), une adjointe de Lamastre (Bernadette Cuisson) et la personne référente de la Communauté de communes du Pays de Lamastre (Stéphanie Bard).

L'occasion pour eux de présenter le Plan de coopération entre les deux structures et les différentes phases de son élaboration.

Le « Plan de coopération 2020-2026 » est un outil stratégique proposé par le Parc, permettant de formaliser sa relation aux communautés de communes.

Il se traduit par un programme d'actions sur plusieurs années, élaboré conjointement avec la collectivité, au regard des enjeux et priorités de chacun. Il constitue un outil co-construit et partagé.

Cette première rencontre à Lamastre a permis de faire le point sur le partenariat déjà existant, Arnaud Bérat (technicien référent au PNR) citant quelques actions à titre d'exemple du partenariat entre le Parc et le territoire de la Communauté de communes qui ont donné des résultats avant 2022 :

- Soutien à plusieurs projets éducatifs scolaires et extra-scolaires (Coups de pouce éducatifs)
- Arboretum Descours
- Mise en place de la Signalétique d'Information locale et Sentier d'interprétation à Lamastre
- Réseau sentiers de randonnées
- Etc.

Ont suivi des échanges également sur les projets, les préoccupations et priorités de chacun, en réfléchissant sur les suites à donner pour la mise en œuvre.

Deux nouvelles rencontres seront organisées ; l'une permettant d'ébaucher une première version du plan de coopération : domaines de coopération potentiels, liste des actions à venir, calendrier, définition des modalités de coopération et l'autre pour valider le plan de coopération pluri-annuel.

Missions et projet du PNR

Les missions et le projet du PNR consistant entre autres à la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager, l'aménagement du territoire, le soutien et la valorisation des activités économiques et sociales, l'accueil, l'information, la sensibilisation et l'éducation, l'expérimentation.

Trois vocations principales étant inscrites dans la Charte du Parc :

- Un territoire remarquable et préservé ;
- Un territoire productif, qui valorise durablement ses ressources ;
- Un territoire attractif et solidaire.

Contact

Communauté de communes
du Pays de Lamastre
Tél. 04 75 06 52 86

Le projet de maison de santé de Lamastre avance



Jean-Paul Vallon a réuni élus, professionnels de santé et responsables d'Ardèche Habitat pour présenter le projet de création d'une maison de santé, à proximité de l'hôpital

Le projet d'une maison de santé en face de l'hôpital Élisée Charra avance. Il serait question de l'installer dans les anciens bâtiments EDF.

Mercredi 9 mars, Jean-Paul Vallon, Président de la Communauté de communes du Pays de Lamastre, a réuni plusieurs professionnels de santé, ainsi que les responsables d'Ardèche Habitat, le bailleur social du département, pour visiter les locaux presentis.

Ces locaux nécessiteront d'importants travaux, voire un agrandissement, pour réunir de nombreux professionnels de santé (médecins, infirmiers, dentistes, ophtalmologistes...).

Le Docteur Sylvain Bouquet, accompagné d'un interne en médecine, a tout d'abord présenté les différentes pistes qui pourraient permettre la création d'une maison de santé et les professionnels susceptibles de s'y installer.

Compte tenu de la situation sanitaire et de la couverture médicale sur le secteur, il a expliqué les raisons de l'impérieuse nécessité de se doter d'une maison de santé sur le territoire.

LES ANCIENS BÂTIMENTS EDF EN FACE DE L'HÔPITAL PRIVILÉGIÉS

La Communauté de communes a fait l'acquisition des anciens bâtiments EDF, situés en face de l'hôpital. Cette proximité constitue un formidable atout, l'hôpital disposant d'équipements de qualité et d'un personnel compétent et dévoué.

Des partenariats avec l'hôpital Élisée Charra, les synergies avec les services et certaines activités du centre hospitalier, à l'instar du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ou d'une plateforme de répit pour les aidants, seront primordiaux.

DES MONTAGES FINANCIERS ET JURIDIQUES À L'ÉTUDE

Marc-Antoine Quenette, Président d'Ardèche Habitat et Vice-président en charge des finances au département, a évoqué les montages juridiques et financiers possibles, ainsi que le portage immobilier et les modes de gestion d'une telle structure.

Sandrine Genest, 1^{ère} Vice-présidente du département en charge de la santé, a quant à elle, rappelé les initiatives du Conseil départemental en matière d'installation de médecins en Ardèche.

Elle a évoqué les moyens techniques, matériels et financiers qui pourraient être mis en œuvre pour faciliter leur installation en milieu rural, tels que la création de maisons de santé.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) est particulièrement attentive à ce type de structure et sera un partenaire incontournable pour la réussite de ce projet.

Des financements auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département et de l'État seront également sollicités.

Aussi, dans cette perspective, l'hôpital et la maison de santé seront ainsi complémentaires. Des échanges constructifs qui vont permettre de développer les dispositifs pour lutter contre la désertification médicale.

| Votre Gendarmerie vous informe

Opération Tranquillité Vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles seront alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions : usage de la force pour pénétrer dans un endroit fermé, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre à la Brigade de Gendarmerie de votre domicile au moins 2 jours avant votre départ pour vous inscrire.



CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

- Verrouillez vos portes et vos fenêtres, fermez vos volets et votre portail ;
- Placez en lieu sûr vos objets de valeur, non visibles à travers les fenêtres ;
- Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets et d'entretenir votre jardin en cas de longue absence ;
- La Brigade de Gendarmerie est à votre service pour tout renseignement complémentaire !

PRÉVENTION DES ARNAQUES À DOMICILE

Tout au long de l'année, vous pouvez être sollicités par des démarcheurs à votre domicile. Ce peut notamment être par des d'agents de différents corps de métiers comme les postiers, les pompiers, les éboueurs ou encore des représentants d'associations pour la vente de calendriers. Des petits malins en profitent, attention aux faux démarcheurs !

Si certaines catégories bénéficient d'autorisations pour les démarchages ou vente de calendriers, d'autres opèrent en toute illégalité et n'hésitent pas à utiliser une fausse qualité d'agent des eaux, d'agent de La Poste, éboueur, voire même de policier ou de gendarme.

Leur objectif peut être multiple : escroquer une personne vulnérable en lui vendant un service ou un bien dont elle n'a pas besoin, voler par ruse une personne vulnérable à son domicile en détournant son attention, ou encore repérer votre habitation en vue d'un cambriolage possible.

Comment se protéger ?

- Ne les laissez pas rentrer dans votre domicile (même s'il fait froid dehors), laissez ces personnes à l'extérieur et restez vous-même sur le seuil de votre habitation pour les empêcher d'entrer.
- Ne vous fiez pas à leur tenue ; ils ont pu récupérer un uniforme ou un vêtement professionnel. Vérifiez en revanche qu'ils détiennent une autorisation de démarchage et une carte professionnelle justifiant leur qualité. Les véritables agents – y compris les Gendarmes et Policiers – détiennent ce type de carte professionnelle.
- Vous connaissez bien votre facteur : si vous voyez un autre postier sonner à votre porte pour vendre un calendrier, demandez-vous si vous avez affaire à la bonne personne
- Un reçu doit vous être fourni en plus du calendrier notamment pour les pompiers.
- Lorsque vous vous éloignez de la porte, laissez un loquet ou un entre baillleur pour éviter que la personne ou son complice ne pénètre chez vous à votre insu. A défaut, laissez la porte fermée le temps de vous absenter pour aller chercher de la monnaie.
- Ne donnez aucune information aux démarcheurs sur votre mode de vie (je vis seul ou je m'absente tous les week-end par exemple).
- Attention, les faux vendeurs peuvent même envoyer des enfants pour vous attendre !

Quel réflexe face à cette situation ?

- Signaler tout fait de démarchage à votre domicile ou dans votre quartier en composant le 17 s'il est en cours ou récent, ou en contacter directement la Brigade de Gendarmerie.
- Notez si possible l'immatriculation du véhicule utilisé, et précisez la description des auteurs.

Des baskets à la française, fabriquées à Lamastre !



Toutes les machines de l'usine tournent à plein régime

Après l'installation en 2014 dans une partie des anciens locaux de l'usine « Bacou » de l'entreprise Reborn Safety et en 2018 de la Compagnie Française de Production spécialisée dans la production de chaussures et d'équipement de sécurité, Bernard Schwilden, gérant, a décidé en ce début d'année de diversifier l'activité.

Les deux entreprises travaillent en étroite collaboration. Une nouvelle presse à injecter de type DESMA est installée, permettant d'augmenter sensiblement la production locale, avec plusieurs emplois supplémentaires. On

fabrique des chaussures de sécurité à Lamastre depuis près d'un demi-siècle, mais aussi depuis plusieurs mois des « baskets à la française », des chaussures de mode et de sport.



Ainsi une ligne de produit mode pour un fabricant romain de sneakers de marque « ECTOR » a été développée. Le célèbre rugbyman Sébastien Chabal a permis une entrée chez Ruckfield avec une première commande. Des baskets sont également fabriquées pour Intersport depuis le début de l'année.

Ces partenariats ont permis à l'entreprise de se lancer dans une nouvelle gamme de produits. Avec la spécificité unique de la société qui est l'une des dernières à faire de l'injection directe sur tige en France.

La crise sanitaire a aussi eu un effet inattendu avec un accroissement de la demande qui est une conséquence du Covid-19. Avec une fabrication en Asie, en raison de la pénurie mondiale de matières premières, les livraisons ne sont plus assurées et de plus le coût du transport a explosé (un container Shanghai/Marseille coûtait 1500 € avant la crise, 18 000 € aujourd'hui). De ce fait la fabrication en France retrouve ses lettres de noblesse.

Deux lignes de production sont donc opérationnelles : chaussures de sécurité et chaussures de mode. Pour la fin de l'année, il est prévu l'installation d'une nouvelle unité de fabrication de chaussures en semelles soudées.

Avec cette nouvelle ligne, la demande de chaussures de sécurité pour femmes pourra être satisfaite.

Aujourd'hui, les deux entités emploient 28 salariés (23 pour Reborn Safety, 5 pour CFP), et devraient voir leurs effectifs encore augmenter avec la création d'une nouvelle ligne de production. Les perspectives sont belles pour l'industrie de la chaussure à Lamastre.

Agat'Immo : L'agence immobilière au cœur du centre-ville pour être encore plus proche de ses clients

Agathe Michon a créé son agence en 2015 et jusqu'à présent elle travaillait principalement en ligne avec son site vitrine et se déplaçait chez sa clientèle pour prendre les biens à la vente ou réaliser des avis de valeur. Afin de gagner en visibilité, elle s'est installée au cœur de Lamastre dans le centre-ville au 17, Place Seignobos. L'agence a désormais pignon sur rue !



Contact

AGAT'IMMO
17, place Seignobos - 07270 Lamastre
Tél. : 06 28 60 17 92
Site internet : www.agatimmo.fr

Agathe possède un BTS commerce, ainsi qu'une licence « Professions Immobilières ». Avec ce diplôme en poche, elle a pu obtenir sa carte professionnelle d'agent immobilier. Comme dans tous les domaines, les professionnels qualifiés et formés constituent, pour les acquéreurs comme pour les vendeurs, un gage de compétence, tant en termes de suivi de dossier que de responsabilité professionnelle.

Elle entend ainsi alerter sur les pratiques de certains mandataires immobiliers qui peuvent se faire assimiler à des agents immobiliers, travaillant pour de grandes enseignes, qui ne sont pas toujours diplômés, et dont le manque de professionnalisme peut parfois préjudicier à un dossier. Cette problématique est de plus en plus récurrente et a déjà été dénoncée par d'autres agents immobiliers locaux.

Pour finir, qu'en est-il des tendances du marché ? *« Il est certain que le marché est tendu. Depuis plus d'un an, les biens à vendre se font rares, surtout les corps de ferme en campagne ou les maisons individuelles avec terrain attendant qui sont prisés aussi bien par les locaux que par les nouveaux arrivants. Les potentiels vendeurs sont donc les bienvenus à l'agence. »*

« Nature & chanvre »



Contact

NATURE & CHANVRE
25, rue du Savel - 07270 Lamastre
Tél. : 06 49 68 48 36

« Nature & chanvre » : un nouveau commerce ouvre ses portes ! Ce commerce vous accueille au 25 rue du Savel à Lamastre.

Vous y découvrirez de nombreux produits bien-être : gemmothérapie (utilisation de tissus embryonnaires végétaux pour soigner différentes affections), cbd (composant du chanvre), artisanat français, bijoux, lithothérapie, sacs, produits déco, diffuseurs d'huiles essentielles, cosmétiques naturels et alimentaire à base de chanvre...

D'abord installée comme thérapeute énergétique, spécialisée en réflexologie faciale et massage Edonis à son domicile au quartier d'Odon, elle a eu l'envie d'ouvrir cette boutique en complément pour ses patients. Son objectif n'est pas de vendre à tout prix, mais d'accompagner, apporter du conseil, faire découvrir des produits naturels, et pas seulement à ses patients, mais à tous les publics.

La boutique est ouverte du mardi au samedi, de 9h30 à 15h15 ; fermé le dimanche et le lundi.

Cyril Dode passe la main : changement d'exploitant à Espeysse

Cyril Dode, maraîcher-horticulteur bien connu des lamastrois et des habitants des environs, depuis 36 ans fidèle au marché hebdomadaire du mardi mais aussi du marché du terroir le samedi, a passé la main en ce début d'année.



Contact

EARL d'Espeysse - 07270 Lamastre
Tél. : 06 69 98 61 03

L'exploitation située au quartier d'Espeysse, créée en 1982, est spécialisée dans le maraîchage et dans l'horticulture. Elle s'étend sur une quinzaine d'hectares, et compte actuellement trois salariés.

C'est désormais Adélie Antérior, employée, qui a pris les rênes de l'entreprise. Une EARL (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée) a été créée « L'EARL d'Espeysse ».

Adélie travaille depuis 20 ans chez Cyril, elle possède un CAP horticole et connaît bien sûr l'exploitation sur le bout des ongles. Elle va poursuivre dans la lignée de Cyril, c'est-à-dire être présente sur les marchés de Lamastre le mardi et le samedi, les marchés du Cheylard et de Vernoux, avec la vente des fruits et légumes de saison mais aussi les plants et fleurs, etc. que l'on trouvera également en vente directe à l'exploitation.

Serres ouvertes tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

L'autorail « Billard » de 1940 refait à neuf dans les Ateliers du « Mastrou »



Rutilant, l'autorail n°214 est sorti des ateliers de Lamastre le 12 mai 2022 après 5 mois de travaux.

Cet autorail construit en 1940 par les Etablissements Billard (d'où son surnom « Billard ») a circulé sur les lignes de l'Eyrieux et du Doux jusqu'au 31 octobre 1968, date de la fermeture des CFD. Dès le mois de mai suivant, le 214 est remis en service pour ouvrir la voie ferrée du Cheylard à Lamastre recouverte par la végétation après 6 mois d'inactivité. Il participe activement à l'exploitation touristique dès juin 1969 et assure entre autres les correspondances avec le Mastrou.

Rénové en 2012 pour assurer la remonte des vélorails dans les Gorges du Doux, mais hélas toujours garé aux intempéries depuis, le 214 avait besoin de profond lifting.

Une équipe de 6 personnes s'est donc attelée à ce gros chantier dès l'automne 2021. Tous salariés de la SNC Chemin de Fer du Vivarais, les menuisiers ont déposé les sièges, les vitres, l'habillage intérieur afin de livrer la caisse au sableur. Le sablage a révélé de nombreux points de corrosion et les chaudronniers / soudeurs ont dû remplacer plusieurs tôles et renforts de caisse. Ensuite un carrossier (sous-traitant) a pris la relève pour mastiquer les raccords, poncer les surfaces, apprêter l'ensemble avant la mise en peinture définitive et le vernis de finition : l'objectif est atteint puisque le 214 brille comme s'il sortait d'usine et est prêt à assurer les pointes de trafic des gros week-ends de l'Ascension et de Pentecôte. Tout l'été, le 214 assurera également chaque départ du « Lamastre Express », à 10h20, pour assurer la correspondance avec le Mastrou. **Plus d'infos sur www.trainardeche.fr.**

SUIVEZ-NOUS POUR
DECOUVRIR LE BUDGET 2022
DE LA COMMUNE DE
LAMASTRE !

C'EST PARTI POUR
LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT

LA
SECTION
DE QUOI ?

?!

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT REGROUPE TOUTES LES DÉPENSES ET RECETTES NÉCESSAIRES AUX SERVICES DE LA COMMUNE, ET QUI REVIENNENT RÉGULIÈREMENT CHAQUE ANNÉE.

OK!

LA SECTION S'ÉQUILIBRE À :

2 896 000 €

PARTICIPATION SERVICE
DES POMPIERS

59 000 €

WOW!

FINPON
FINPON

FOURNITURES
SCOLAIRES
12 600 €

HAUSSE DE 5% DES
SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS

YEAH!

SPLASH!

BOOM!

IL FAUDRAIT SEULEMENT 2 ANNÉES
À LA COMMUNE POUR REMBOURSER
L'INTÉGRALITÉ DE SA DETTE, GRÂCE
À SON ÉPARGNE.

ET LES
CHARGES
FINANCIÈRES
SONT EN
BAISSE DE
5%

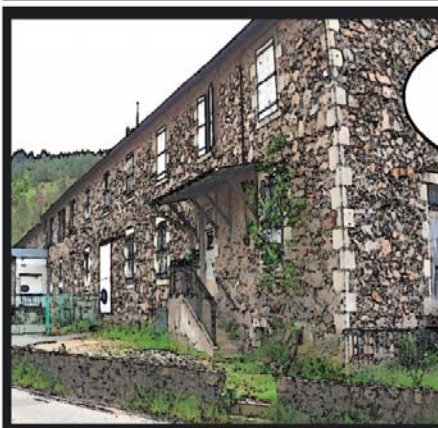
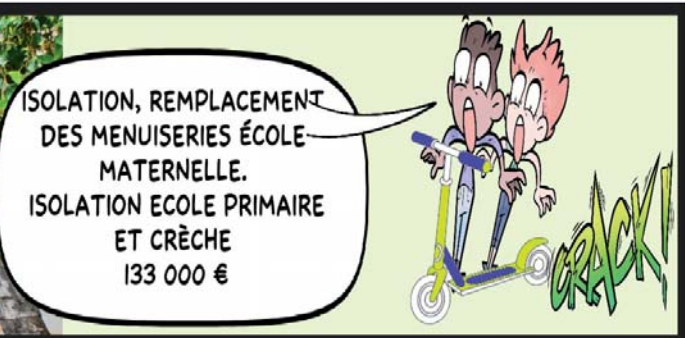
PAS DE
HAUSSE DES
IMPÔTS
DEPUIS 2012

ZÉRO HAUSSE DES AUTRES
TARIFS (CANTINES, EAU,
ASSAINISSEMENT, REPAS
CCAS, ORDURES, TAXE
CFE...)

COOL!

SUIVEZ-MOI ! NOUS
ALLONS EN SECTION
D'INVESTISSEMENT

OÙ ÇA ?



Office de Tourisme du Pays de Lamastre



Automnal Gourmand

Face au succès rencontré lors de la première en 2021, la deuxième édition aura évidemment lieu en 2022 !

Au programme : toujours autant de gourmandises, de découvertes insolites et d'animations.

Le rôle principal de l'Office de Tourisme, en dehors d'assurer toute la communication (de la création des supports à l'accueil des intéressés), est de coordonner l'ensemble des acteurs souhaitant participer à l'événement qui aura à nouveau lieu en octobre et novembre prochains.

Cette opération, co-construite avec les Offices de Tourisme de Ardèche Hautes Vallées, Haut Pays du Velay et le Puy-en-Velay sous le parrainage de Jacques Marcon, aspire à étoffer sa programmation culturelle en 2022.

Toute l'équipe travaille à nouveau étroitement avec les écoles et structures d'accueil des enfants pour valoriser le travail de nos agriculteurs, producteurs et restaurateurs locaux dès le plus jeune âge et favoriser les échanges scolaires dans le Pays de Lamastre.

Saison touristique

Le développement de la boutique de l'Office de Tourisme est en cours ! Du nouveau mobilier a été installé au bureau de Lamastre, des nouveaux goodies arriveront prochainement et les producteurs partenaires auront un nouveau point de vente !

La mise en vente des productions locales est certes une aubaine pour les producteurs mais surtout le moyen pour les conseillers en séjours de valoriser l'offre du territoire et de compléter la gamme des commerces déjà existante. Ainsi, dès leur arrivée à l'Office de Tourisme, les clients comprennent qu'au Pays de Lamastre, on soutient une économie locale !

Animations

Brocante, Balades à la fraîche, Marchés d'été... Ces mots doux résonnent au creux de l'oreille !! On ne les présente plus et ils seront à nouveau là cet été pour le plus grand bonheur des nombreux fidèles participants.



Pour la 3^{ème} année consécutive, l'équipe de l'Office de Tourisme se mobilisera tout l'été pour vous rencontrer à des endroits divers et variés !

Marché, plan d'eau, château... ouvrez l'œil, nous ne serons jamais loin !

Dolce Via



L'Ardèche étant hôte d'honneur au 63^{ème} édition du Salon des vacances à Bruxelles, Charlotte Descaillet s'est rendue en Belgique du 24 au 27 mars 2022 pour tenir un stand dédié à la Dolce Via.

Le plus grand salon pour particuliers belges était composé de 800 exposants et a accueilli près de 29 000 visiteurs qui n'ont pas manqué d'échanger avec Charlotte pour préparer leurs vacances ardéchoises ! En matière de sécurité, les trois intercommunalités (Pays de Lamastre, Val'Eyrieux et Privas Centre Ardèche) travaillent sur l'installation de points kilométriques tout le long de la voie. Ainsi, en cas de nécessité, les usagers de la voie pourront identifier précisément leur emplacement sur la voie afin de favoriser une intervention rapide.

Dans le cadre de la valorisation touristique de la Dolce Via, une enquête de fréquentation quantitative et qualitative va être mise en place en 2022.

Cette enquête pilotée par l'Agence de Développement Touristique d'Ardèche, en partenariat avec le comité d'itinéraire de la Dolce Via, a pour objectif d'actualiser les données de la dernière enquête datant de 2013 et de requalifier les utilisateurs de la voie afin d'améliorer les performances en termes de communication et d'accueil.

Développement Rando & Cyclo

L'arrivée de Sébastien Crispino dans l'équipe de l'Office de Tourisme permet de remettre la randonnée en marche !

En effet, en mars dernier s'est tenue la dernière commission randonnée qui a, comme toujours, rencontré un grand succès ! L'occasion pour les participants de penser la randonnée à l'échelle du territoire.

Tous ont été invités à la 14^{ème} édition du « Salon du Randonneur » à Lyon du 25 au 27 mars, auquel Thibault, conseiller en séjour à l'Office de Tourisme, a participé 3 jours durant pour représenter le Pays de Lamastre !



Près de 14 000 visiteurs ont arpenté les 432 stands présents. 1 000 ont directement rencontré Thibault qui leur a vanté les merveilles de notre territoire.

Cette opération a vu le jour grâce à la collaboration des 6 Offices de Tourisme Pays de Lamastre, Ardèche Hermitage, Rhône Crussol, Portes Drôme Ardèche, Val d'Ay Tourisme, Ardèche Grand Air.

L'arrivée de Sébastien a aussi permis la mise en place de la toute première commission cyclo !

Au lendemain de la crise sanitaire, les nouvelles pratiques sportives notamment en termes de vélos (vélo à assistance électrique, gravel...) sont en pleine expansion !

Se réunir à l'échelle du territoire pour discuter de l'avenir de la pratique sportive et de l'élargissement de l'offre touristique en la matière semblait être une évidence.



Parcours Trail permanent



Plusieurs parcours de « Trail permanent » sont désormais disponibles pour les amateurs. Suivez les panneaux !

Au départ du centre-ville de Lamastre, cinq parcours de plus ou moins grande difficulté sont proposés :

- Parcours 1 : Le méandre de Monteil
Suivant la voie du Mastrou, le méandre offre un joli panorama au cœur de la vallée du Doux.

- Parcours 2 : Lamastre - Le Fiol
Longeant l'ancien bourg castral dominé par la tour qui donna le nom à Lamastre, vous serez émerveillés parmi les prairies, les bois de pins, les vergers de cerisiers, les pêchers et bien sûr les châtaigniers.

- Parcours 3 : les Sauvages - Le Ranc
Sur les traces du n°4, plus court et moins de D+.

- Parcours 4 : Odon - Jameysse - Morize - Dolce Via

Ayant un total de 5 km de voies secondaires par intermittence, quelques passages techniques de faible distance, ce parcours ravira les amateurs de vitesse et d'allure constante en côte. Plus de 250 m de dénivelé continu du lieu-dit « Les Sauvages » à « Les Croisières des Nods ».

- Parcours 5 : Le col de Montreynaud
Plus grand dénivelé continu 360 m. Portions assez longues impliquant de ralentir la progression par le caractère accidenté du terrain.

Cette initiative, mise en place par le Service des Sports de Lamastre depuis le mois d'avril, connaît déjà un réel engouement ! D'autres parcours sont à l'étude et seront bientôt disponibles.

Renseignements et règlement :
www.lamastre.fr

Panneaux kilométriques pour la Dolce Via



Les élus Matthieu Maneval et Bernadette Cuisson avec André Beylier au départ de la Dolce Via à Lamastre pour un marquage des points kilométriques

Vendredi 4 février 2022, c'est par un grand soleil, qu'élus et bénévoles ont enfourché leur vélo pour une balade sur la Dolce Via, en particulier sur le tronçon Lamastre - Gare de Saint-Prix dont la Communauté de communes du Pays de Lamastre a la charge.

Une randonnée avec un but bien précis puisqu'il s'agissait d'établir une trace GPS afin de marquer les points de fixation en vue de l'installation de panneaux kilométriques (PK) sur le parcours entre le kilomètre 55 et le kilomètre 64. Ces panneaux nouvellement installés permettent une meilleure localisation (en cas d'incident ou d'accident pour les usagers par exemple) mais également de connaître la situation de certains aménagements : coin pique-nique, toilette, etc.

Un travail réalisé sous la houlette du Comité d'itinéraire de la Dolce Via composé d'un élu et d'un technicien pour chacune des collectivités concernées : La CAPCA (Communauté d'Agglomération Privas-Centre-Ardèche), Val'Eyrieux et la Communauté de communes du Pays de Lamastre.

Au total, ce sont 10 panneaux qui ont été implantés par les services techniques de Lamastre : cinq sur Saint-Prix, trois sur Désaignes et deux sur Lamastre.

A noter que cette opération de signalétique a déjà été réalisée sur l'ensemble du linéaire de la Dolce Via de La Voulte aux Nonières et du Cheylard à Saint-Agrève et que l'aménagement de ce dernier tronçon finalise donc la sécurisation de cette voie verte de plus en plus utilisée en toutes saisons par les promeneurs et cyclotouristes.

Défenseur des droits

Une Permanence du Délégué du Défenseur des droits dans les locaux du Centre culturel de Lamastre dès le 6 septembre 2022, avec M. Christian Maillet.

Qui peut saisir le Défenseur des droits ?

- un particulier ;
- ses ayants droit (épouse ou époux, enfants, parents...);
- une association ou une société.

Où m'adresser ?

- Délégué du Défenseur des droits :
Monsieur Christian Maillet
- Adresse de la permanence :
Centre culturel - Salle 119
Place Victor Hugo - 07270 Lamastre
- Jours de permanence :
les 1^{er} et 3^{ème} mardis matin du mois, sur rendez-vous
- Téléphone : 04 75 07 07 82
- Courriel :
christian.maillet@defenseurdesdroits.fr
- Par le formulaire de saisine en ligne :
<http://www.defenseurdesdroits.fr>



Contactez le Délégué par téléphone, par courriel ou par le formulaire en ligne.

Le Délégué vous recevra sur rendez-vous gratuitement à sa permanence de Lamastre.



• Si vous vous estimez lésé(e) par le fonctionnement d'une administration ou d'un service public.

Vous avez des difficultés avec un service public et vos démarches pour faire valoir vos droits n'ont pas abouti (CAF, CPAM, RSI, Pôle emploi, hôpitaux publics, EDF, GDF, SNCF, ministères, consulats, préfectures, mairies, conseils départementaux et régionaux...).

Vos démarches préalables auprès de ces services pour résoudre ce litige ont échoué.

• Si vous considérez que les droits d'un enfant ou d'un adolescent ne sont pas respectés ou qu'une situation met en cause l'intérêt supérieur d'un mineur.

Vous constatez que les mineurs sont privés de leurs droits (comme, leur droit à vivre en famille, leur droit à l'éducation, à la santé et au bien-être ou à la protection contre toutes formes de violence...) ou que leur intérêt supérieur n'est pas respecté.

• Si vous êtes témoin ou victime d'une discrimination.

Vous pensez être victime d'une différence de traitement, à l'embauche, au travail, pour l'accès à un logement, à un lieu public, à des services, pour des motifs interdits par la loi comme votre origine, votre handicap, votre sexe, votre âge, votre orientation sexuelle, ...

• Si vous estimez avoir été victime ou témoin d'un comportement abusif de la part de personnes exerçant des activités de sécurité.

Dans ces cas, les délégués ne pourront pas traiter localement vos demandes mais vous aideront à saisir les services centraux du Défenseur des droits.

Ouverture du plan d'eau de Retourtour



BAIGNADE SURVEILLÉE du 1^{er} juillet au 31 août 2022 inclus

Comme chaque année en juin, les services techniques de la mairie ont procédé à l'installation du barrage du plan d'eau à Retourtour. Sur le sable, au bord de l'eau ou sous un arbre, détente et farniente seront de rigueur, cette année encore !

Ce plan d'eau aménagé pour la baignade offre un espace de fraîcheur et dispose d'une aire de pique-nique ainsi que d'une aire de jeux pour les enfants.

Depuis l'année dernière, les cabines pour se changer ont été rénovées, pour le plus grand plaisir des utilisateurs.

La baignade est surveillée tous les jours (sauf le lundi) de 12h30 à 18h. Elle est GRATUITE.

Randonnée Ballastine de caractère

Après deux années d'interruption due à la crise sanitaire, le retour de la « Ballastine de caractère », organisée par le Service des Sports de la ville de Lamastre, en partenariat avec le Printemps de la Randonnée, a été un réel succès !

Le froid matinal n'a pas arrêté les 310 participants (305 adultes et 5 enfants) qui ont parcouru la belle campagne lamastroise et désaignoise sur ses deux tracés de 12 et 21 km.

En effet, deux parcours étaient proposés : l'un qui a traversé le magnifique village de caractère de Désaignes et l'autre qui longeait les vergers d'arbres fruitiers en fleurs avec des vues magnifiques sur notre verte campagne.

Un grand merci à tous : participants, élus, bénévoles, partenaires, sponsors, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Ardèche qui ont contribué à la réussite de cette randonnée tant attendue après deux ans sans organisation.

Les ravitaillements et le repas à l'arrivée à base de produits locaux ont été très appréciés.

Merci au Service des Sports de Lamastre sous la houlette de Bernadette Cuisson, aux municipalités de Lamastre et Désaignes pour la parfaite organisation et la qualité de l'accueil.

Rendez-vous l'année prochaine !



Quoi de neuf à la bibliothèque ?

Retour sur la soirée jeux de société du samedi 14 mai avec Cheylardgame



Beau succès pour la deuxième soirée jeux de société de l'année.

En partenariat avec l'association Cheylardgame la bibliothèque de Lamastre a proposé, pour la seconde fois depuis janvier, une soirée jeux. Malgré le temps chaud et ensoleillé, le succès a été au rendez-vous puisqu'une cinquantaine de personnes se sont succédées de 17h jusqu'à presque minuit pour profiter de ce moment d'échange et de bonne humeur.

Pour cette soirée, une cinquantaine de jeux étaient proposés : « Kluster, Time Bomb, Top Ten ou le Roi des nains, etc. ». Les animateurs étaient très demandés prodiguant astuces et conseils aux joueurs désirant connaître à fond et tirer le meilleur parti des jeux.

Des moments ludiques, passionnants et sympathiques qui ont enchanté tant les organisateurs que les participants.

CONTACT

Pour tous renseignements contacter la bibliothèque au 04 75 06 54 44 ou par mail : bibliolamastre@wanadoo.fr

La bibliothèque municipale de Lamastre vous propose encore diverses animations pour la deuxième partie de l'année :

- Présentation du livre : « Paul Signac : peintre, écrivain, voyageur » par son auteur M. Stéphane Rochette : **le jeudi 7 juillet 2022 à 19h.**

Stéphane Rochette est né à Valence en 1959 et tient la Galerie SR à Paris, spécialisée dans l'art moderne. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont « Le grand voyage de Ramuz », « Jos Jullien, une vie gravée en Vivarais » ou encore « Jos Jullien à Charles Forot » tous disponibles à la bibliothèque. Son dernier ouvrage sur Paul Signac revient sur les dix dernières années de la vie du peintre et notamment son premier voyage en Ardèche et son installation à Viviers.

- En partenariat avec le RAM (Relais d'Assistants Maternelles) : Spectacle « Pompompom et Zougoulou » de Laurence Bonnefon **le mercredi 28 septembre 2022** ; 1^{ère} représentation à 9h30 pour les tout-petits (0-3 ans) et 2^{ème} représentation à 10h45 pour les un peu plus grands (4-7 ans).

- Une nouvelle soirée jeux de société avec l'association Cheylardgame **le samedi 5 novembre 2022 de 17h à 23h.** Sélection de jeux de plateau, de stratégie, d'enquête, de lettres, de coopération, il y en aura pour tout le monde ! Ouvert à tous à partir de 4 ans.

- Depuis le mois de mai les bénévoles de la bibliothèque ont mis en place un club de lecture, ouvert à tous les adultes, qui se réunit **le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 11h.** Chaque participant présente son livre du mois (coup de cœur, surprise, déception) autour d'un café. Ces livres seront ensuite mis en avant sur une table pour le public.



LECTURES POUR LES ENFANTS :

L'équipe de la bibliothèque continue à vous proposer les lectures pour enfants (de 3 à 8 ans) tous les 1^{ers} mercredis du mois à 10h30 ; prochains rendez-vous 2022 : Mercredi 6 juillet / Mercredi 3 août / Mercredi 7 septembre / Mercredi 5 octobre.

Animations du Service de la Culture

Une programmation éclectique tout l'été à Lamastre !

Festivités du Mercredi 13 juillet 2022



- A partir de 19h : Déambulation musicale avec La Bandas « Lapatam'Fony » et ses danseuses
- A partir de 21h30 : Retraite aux flambeaux suivie de l'envol de la Montgolfière
- Présence de l'Harmonie Fanfare de Lamastre

Festival Shakespeare Samedi 23 juillet 2022 à 20h45 au prieuré de Macheville

« Le Conte d'Hiver » de William Shakespeare

Un beau matin Polixènes, roi de Bohême, se réveillant pris d'un pesant mal de tête, se dit que 9 mois à festoyer chez son ami d'enfance, le roi de Sicile, Léontes, commencent à faire beaucoup, et qu'il serait raisonnable de rentrer dans son pays afin de s'occuper tant de sa famille que de son Royaume. Léontes, frustré à l'idée de dire adieu à son ami le plus cher, presse alors son épouse, Hermione, enceinte de 9 mois, de le convaincre de rester. Par un habile jeu de rhétorique et de mondanités elle y parvient, et Polixènes accepte de prolonger son séjour. Mais dès lors Léontes entre dans une rage aveugle, il est soudain persuadé que sa femme le trompe avec son ami et que l'enfant à naître est en réalité celui de Polixènes... C'est avec beaucoup d'humour et de bonne humeur que le groupe des lycéen.e.s du Théâtre du Sycomore nous livrent ce beau spectacle.

Entrée payante (tarifs selon situation)



Après deux années de crise sanitaire, pour cette saison estivale 2022, le Service Culture a à cœur de relancer les concerts sur les gradins du centre-ville qui contribuent à proposer une offre culturelle de qualité et gratuite, durant les deux mois d'été.

Retour des concerts sur les gradins !
CHAQUE JEUDI SOIR : DU 21/07 AU 25/08

La Marquise Chansons françaises

Nouveau spectacle, nouvel album. Contrebasse, guitares, accordéon au service d'une Marquise vocalement enrichie par les harmonisations du trio. Musicalement, les lascars vont puiser dans tout ce qui peut faire groover la chanson française : le swing, le blues, le reggae avec ici et là quelques ingrédients funky ou latins.

Enfin côté textes, on retrouvera la marque de fabrique de Daniel Ferrat, artiste/producteur, qui nous livre ici un album faussement léger, sensible, sarcastique, drôle, croustillant et savoureux.

Jeudi 21
juillet 2022
à partir de
21h15
Gradins

Caranouche Quartet Jazz festif et original !

D'inspiration « manouche », ce groupe original reprend bien sûr les standards du jazz swing mais il ose surtout des mélanges surprenants. Caranouche sort du cadre traditionnel avec des titres des années 80, du rock, Amy Winehouse, Sanseverino... le tout à la sauce « manouche » !

Les compositions sont en français, les arrangements sont très personnalisés ! Bienvenue dans le monde de Caranouche !

Jeudi 28
juillet 2022
à partir de
21h15
Gradins

Lâche pas la patate

Musique cajun

Le groupe est une formation acoustique avec les instruments traditionnels du sud de la Louisiane : accordéons, banjo, guitare, violon, contrebasse, trombone, et Alexandre Frattini au chant. D'autres musiciens et d'autres instruments apparaissent parfois çà et là au gré des rencontres et des voyages... Emmanuel Falguières, Arnaud Rostoll, François Théberge, René Forot, Yanick Nehring, Fif. Le répertoire est celui que l'on entend encore aujourd'hui au bord des bayous du triangle Cajun, mâtiné de blues de la Nouvelle Orléans.

Jeudi 4
août 2022
à partir de
21h15
Gradins

Niaramy

Afro Electric Mandingue

Niaramy, c'est la rencontre de musiciens qui partagent leurs inspirations musicales et cultivent le plaisir de jouer ensemble. Moussa Dembélé est originaire du Burkina Faso, issu d'une famille de musiciens, il perpétue la musique traditionnelle mandingue. Il est aujourd'hui un balafoniste reconnu et aussi à l'aise aux percussions et au N'Goni. « Afro Groove Electric » teinté de Blues Funk Jazz, avec des influences de musique traditionnelle Mandingue du Burkina Faso. L'énergie communicative du chant et des instruments traditionnels (Balafon, N'Goni) est soutenu par un groove constant et des ambiances nuancées.

Jeudi 11
août 2022
à partir de
21h15
Gradins

Dacutsa

Jazz manouche

L'aventure du groupe Dacutsa commence en 2004, lorsque 2 frères guitaristes (Cyrille et Ludovic Daras) rencontrèrent des Tsiganes qui s'étaient arrêtés en Auvergne. Pendant deux années, ils firent leurs armes, apprenant et travaillant aux côtés des Roms. Après des concerts dans des salles prestigieuses et partageant les scènes et les festivals avec de grands artistes, Dacutsa a su développer son propre univers musical, une mixture ayant comme base le jazz manouche en y ajoutant des ingrédients rythmiques et harmoniques de tous horizons, appuyés par la contrebasse de Jean-Yves Alloin. Chaque titre interprété, chaque note jouée est un appel au voyage et à l'émotion ainsi qu'un clin d'œil aux personnes, qui ont fait ce qu'est Dacutsa aujourd'hui : un groupe incontournable !

Jeudi 18
août 2022
à partir de
21h15
Gradins

AUTRES ANIMATIONS

à ne pas manquer !

Marché des créateurs

JEUDI 4 AOÛT 2022

TOUTE LA JOURNÉE EN CENTRE-VILLE

- De 9h à 19h : Marché d'artisans et d'artistes locaux et régionaux.

Retrouvez des productions variées faites avec passion par des artisans et des artistes de talent. Achats utiles ou « coup de cœur », des dizaines d'idées cadeaux !

Animations musicales avec 3 groupes locaux : « Brass Ferraille » et « Paddy in the smoke » en journée.

- A 21h15, groupe « Lâche pas la patate ».

Soirée Son & lumière à l'Arboretum

VENDREDI 5 AOÛT 2022

A PARTIR DE 21H

VENEZ DÉCOUVRIR L'ARBORETUM ILLUMINÉ, LE TOUT EN MUSIQUE...

Zanarelli

Chansons françaises

Un auteur, compositeur et interprète made in France ! À 17 ans, il quitte tout pour se consacrer corps et âme à la chanson... Accro à la scène, il multiplie les rencontres clés avec des artistes (Christophe Willem, Elodie Frégé) et des musiciens dont il assure les premières parties. Dans des chansons uniques, il se dévoile organique entre de belles envolées et de tendres murmures. Depuis l'enfance, il a cumulé les coups de foudre pour des chansons telles que « Une petite fille » de Claude Nougaro, « Reste » de Claude François, « Le poinçonneur des Lilas » de Serge Gainsbourg, titres qu'il aime reprendre sur scène. Dans son album, il a écrit et composé l'essentiel, et collaboré avec notamment les musiciens de Patrick Bruel et d'Elodie Frégé. Zanarelli, avec un zeste d'espièglerie et un soupçon de glamour s'apprête à faire parler de lui avec son premier album aux saveurs pop et acidulé !

Jeudi 25
août 2022
à partir de
21h15
Gradins

Triathlon 15 août 2022

**Le Triathlon de Lamastre
aura lieu le lundi 15 août
prochain**

Il est organisé conjointement par le Service des Sports de Lamastre et la Communauté de communes Val'Eyrieux.

Après les 750 m de natation au lac des Collanges, les triathlètes s'élanceront pour les 22 km à vélo, puis ce seront les 6 km de course à pied le long de la Sumène qui clôtureront l'épreuve.

Inscriptions en ligne :
www.chronospheres.fr

Grand Prix de la Châtaigne

Samedi 29 octobre 2022

Organisé par le Service des Sports de la Mairie de Lamastre, en partenariat avec la Caisse Locale du Crédit Agricole, quelques changements ont été apportés à cette course.

- Il s'agit désormais d'un « **Urban-Trail** » de 12 km en semi-nocture dans le centre-ville de Lamastre (Attention : départ à 18h).

- De 15h45 à 17h, **des courses gratuites ouvertes pour les jeunes de 4 à 16 ans** seront proposées.

- Des animations ponctueront également la fin d'après-midi.

Réservez dès à présent votre date pour cette manifestation conviviale et familiale qui sera clôturée par la traditionnelle rôtie de châtaignes !

Informations : www.lamastre.fr

Inscriptions en ligne **Urban-Trail
Challenge Yves Forot** :
www.chronospheres.fr

| Lamas'Trail : 5^{ème} édition !



C'est en ligne, sur www.chronospheres.com que les traileurs peuvent désormais s'inscrire pour la 5^{ème} édition du Lamas'Trail qui se déroulera le dimanche 11 septembre 2022.

Dès 9h, sera donné le départ des deux courses :

- 12 km « **Tour de Monteil** » (dénivelé 450 m D+) ;
- 21 km « **Lamas'Trail** » (dénivelé 950 m D+).

A partir de 9h15, les randonneurs pourront eux aussi profiter du superbe parcours de 12 km « **Tour de Monteil** » ; les inscriptions seront prises à partir de 8h30.

Ces tracés emmèneront les sportifs à travers la campagne sur des chemins parfaitement balisés avec départ et arrivée en centre-ville de Lamastre où une assiette gourmande à base de produits locaux leur sera servie.



A noter, pour cette édition 2022, quelques changements sur le circuit « **Lamas'Trail 21 km** » dont les derniers kilomètres emprunteront un nouveau parcours plus « roulant ».

Le Service des Sports compte, comme à l'accoutumée, sur la motivation et l'implication de ses nombreux bénévoles pour garantir la réussite de cette manifestation toujours attendue.

Nous vous attendons nombreux pour profiter, en courant ou en marchant, des magnifiques paysages du Pays de Lamastre !

Inscriptions en ligne : www.chronospheres.fr
Courriel : sports@lamastre.fr

Comité des fêtes de Lamastre

Une première chasse aux oeufs réussie !

Dimanche 17 avril 2022 dans l'après-midi, c'est dans le magnifique site du parc Seignobos qu'a eu lieu la première chasse aux œufs organisée par le comité des fêtes.

Un franc succès puisque plus d'une centaine d'enfants ont participé. Deux zones pour la recherche, une délimitée pour les tout-petits jusqu'à 3 ans et la totalité du parc pour les plus grands.

Après les consignes données par les organisateurs, tous se sont éparpillés à la recherche des 744 pièces d'or dissimulées çà et là, cinq au maximum par enfant. Au retour, ils recevaient en échange un goûter composé d'une brioche et d'œufs de Pâques bien sûr ! Deux pièces spéciales trouées étaient bien cachées et les chanceux qui les ont découvert sont repartis avec un gros œuf chacun !

L'occasion aussi pour les parents de découvrir ou redécouvrir le parc, un havre de paix et de verdure au centre-ville de Lamastre !



Chasse aux oeufs au parc Seignobos

Une belle réussite pour cette première chasse aux oeufs organisée par le jeune comité des fêtes de Lamastre, qui s'étoffe petit à petit.

Cette année, le comité des fêtes de Lamastre organisera les festivités pour le 14 Juillet.

Au programme de cette journée :

- A partir de 15h en centre-ville, **challenge où plusieurs équipes pourront s'affronter dans la joie et la bonne humeur au travers de différentes épreuves** : tir à la corde, course de brouette, jeux du seau d'eau, course en sac... A l'issue de cette journée un trophée sera décerné aux vainqueurs et celui-ci sera remis en jeu à chaque édition ! N'hésitez pas à contacter le comité des fêtes pour plus d'informations (Tél. : 06 71 45 89 24 ou par mail à comitefeteslamastre@gmail.com).

Et pour continuer les festivités, un **bal sera organisé place du pont de Tain, animé par KR'Events**.

Buvette, snack et ambiance conviviale seront au rendez-vous.



L'association recherche toujours des personnes qui souhaiteraient donner de leur temps pour organiser des événements festifs et conviviaux dans notre petite bourgade ! Donc si vous souhaitez devenir membre ou bénévole au sein du comité des fêtes, contactez-les (coordonnées ci-dessus). Leur équipe est dynamique, simple et sympathique !!!!

Afin de faciliter leur visibilité mais aussi pour stocker leur matériel, la municipalité a mis à disposition de l'association un local rue Ferdinand Hérold (sous la mairie). Les membres de l'association remercient chaleureusement les élus pour ce soutien.

CONCOURS DE PÉTANQUE :

A noter également le concours de pétanque annuel en nocturne le **vendredi 26 août 2022** place du pont de Tain à partir de 18h30.

| Sports Lamas3

Sports Lamas3 : jeu de mot qui a donné naissance au logo ! C'est le regroupement de trois associations sportives de notre ville qui bénéficient des installations de la Communauté de communes et du soutien des services de la mairie, pour relancer des activités qui ont bien souffert de la pandémie.



VOLLEYBALL

Cédric Raton, président de la section Volleyball, a su remettre sur le métier sa compétence de coach pour former une nouvelle équipe, et la porter dans le championnat UFOLEP Drôme-Ardèche où elle évolue actuellement en lice pour la première place de la division, face à l'équipe 2 d'Annonay. Outre le niveau de jeu qui leur permet de vraiment découvrir l'activité dans les meilleures conditions, l'ambiance au sein de l'équipe est incroyable, personne n'est laissé sur le banc, et les moments partagés ne s'arrêtent pas aux échanges de ballon sur le terrain.

Le club organisera un tournoi de beach volley avec repas sur place à Labatie d'Andaure courant juillet.



BASKET

Le Basket a été lancé plus tard dans l'année, c'est la reprise d'un club qui a 29 ans d'histoire derrière lui, avec l'espoir de rassembler assez de monde autour de créneaux loisir pour envisager de remonter des équipes pour la rentrée prochaine. Le club a la chance de compter de très bons joueurs, dont des personnes volontaires et prêtes à donner de précieux conseils aux débutants !

Le pari est en train de payer, et l'association espère voir de nombreuses personnes venir découvrir l'activité via des jeux d'adresse et des matchs avec des lots à la clef, lors des journées portes ouvertes organisées par le club.



BADMINTON

Le badminton est une grande surprise aussi ! L'association, qui existe depuis près de 30 ans, a été relancée en début d'année avec Nicolas Girard, Géraldine Paya et Damien Gambis, qui remercient vivement tous les participants pour l'engouement incroyable dont ils ont fait preuve. L'activité badminton compte près de 80 personnes inscrites, sur les deux créneaux du mardi et du jeudi de 19h à 22h30, et le tournoi interne a connu un beau succès. Des journées portes ouvertes seront également organisées pour présenter le club au plus grand nombre et planifier au mieux les évolutions envisageables pour l'année prochaine.

Au plaisir de croiser encore davantage de lamastros au gymnase intercommunal que toutes les villes alentours nous envient ! Plus d'informations : www.lamas3.fr.

L'association

Le fonctionnement de l'association repose sur la bonne volonté de ses bénévoles, le financement est assuré par les adhésions, des dons et le soutien financier de l'hôpital, des mairies, du département sous la forme de subventions.

Bureau / Contacts :

Présidente : Ginette Lefez

Vice-présidente : Paule Garcia

Secrétaire : Cécile Venard

Trésorière : Nicole Aht

Ceux qui voudraient rejoindre l'équipe de bénévoles peuvent contacter :

**Véronique Daoudou (06 81 56 87 27)
ou Ginette Lefez (04 75 07 69 27)**



Des sorties en mini-bus

Quand les beaux jours arrivent, sont proposées des sorties au marché, des journées pique-nique ou des goûters champêtres permettant ainsi aux résidents de renouer avec la vie extérieure et de ressentir comme un parfum de « vacances ». Par exemple, les journées « partie de pêche » à Labatie d'Andaure remportent un franc succès. Les résidents pêchent leurs truites, aidés des bénévoles de Lou Boun Ten qui cuisinent ensuite les poissons pour un repas pris sur place.

Parfois, c'est l'occasion d'aller cueillir des jonquilles sur le plateau ardéchois ou d'aller à une séance de cinéma.

« Lou Boun Ten »

Partager du « Bon Temps »

Comme son nom l'indique, l'association Lou Boun Ten a été créée pour donner « du Bon Temps » aux résidents de l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).

Et les bénévoles ne ménagent pas leurs efforts pour les distraire lors des différentes animations, régulières ou ponctuelles, coordonnées par les animatrices Véronique et Nadia. Ils sont une vingtaine de bénévoles à répondre toujours présents, à tour de rôle, pour accompagner, aider, animer et égayer le quotidien de nos aînés.

Il suffit d'un sourire, d'une main tendue, d'une aide discrète, d'une écoute attentive, et les bénévoles reçoivent autant qu'ils donnent, partageant des petits moments d'amitié et de partage.

Des animations variées

Les activités de loisirs ou culturelles proposées sont variées, jamais imposées.

Chaque semaine, les résidents peuvent ainsi participer à une partie de loto ou se faire plaisir en allant chanter à l'atelier « chorale » ou bien encore laisser libre cours à leur créativité à l'atelier « Laine et Arts déco » pour tricoter ou s'adonner à des loisirs créatifs.

Des grands moments festifs

Les anniversaires de nos aînés ne sont pas oubliés, chacun reçoit une carte d'anniversaire, réalisée lors d'ateliers « cartes » et une fête trimestrielle rassemble tout le monde autour d'un énorme gâteau. Un moment festif animé par un chanteur ou un musicien où les résidents les plus en forme sont invités à danser et à chanter.

D'autres grands moments festifs rythment l'année pour fêter le Carnaval, le Printemps, la saison des châtaignes, Noël...



Tout le monde est rassemblé pour faire la fête en musique et c'est une joie pour les bénévoles de voir les visages de nos aînés s'éclairer et leurs yeux pétiller.



La construction de l'Hôtel de Ville

C'est lors du conseil municipal du 25 septembre 1927, sous la mandature de Eugène Galtier que naît l'idée de construire un nouvel Hôtel de Ville.

La mairie située Rue Prosper Chambron n'étant plus adaptée à la taille d'une ville comme Lamastre, il est décidé au cours de ce même conseil de créer une commission aux fins de « Choisir un emplacement pour l'édification d'un Hôtel de Ville ». Composée du maire, de deux adjoints et de deux secrétaires, elle est complétée par un conseiller technique, conducteur des Ponts et Chaussées.

Au gré de multiples réunions et débats, il est convenu que l'aménagement dans un bâtiment déjà existant (ancienne usine Varenne, immeuble Veuve Reboulet,...) poserait de « grosses difficultés matérielles et nécessiterait des réparations et des frais considérables sans résultat correspondant ».

Est alors acté la « réservation de l'emplacement sur une partie de la place Montgolfier en avant de l'intersection de la rue Ferdinand Hérold, situé à un carrefour très fréquenté et au centre des affaires ».

Ce choix ne va pas sans poser des problèmes car trois immeubles longeant l'emplacement doivent être acquis puis détruits pour édifier le bâtiment. C'est sous la mandature de Victor Descours, maire de 1929 à 1942 que le dossier est repris et que leur acquisition est déclarée d'utilité publique. Ils sont finalement cédés à la commune pour la somme de 203 000 francs en mars 1933.

LES TRAVAUX PEUVENT COMMENCER

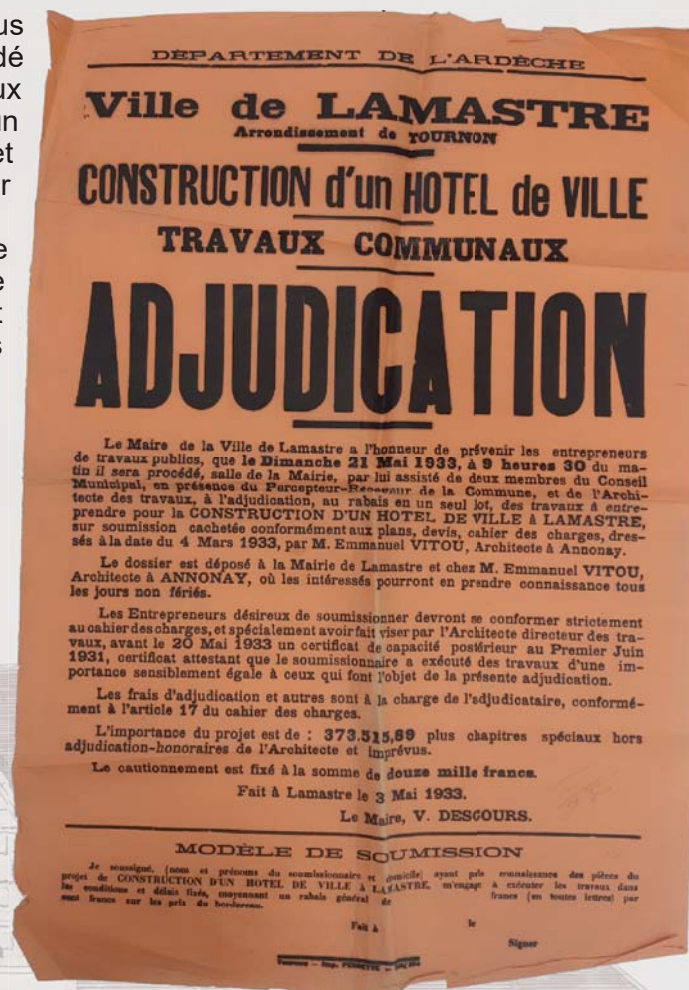
Le 28 avril 1933, le préfet de l'Ardèche autorise la mise en adjudication des travaux de construction de l'Hôtel de Ville d'un coût estimé à 463 359,49 francs par marchés de gré à gré et appels à la concurrence. Un bâtiment qui devra comprendre :

- un vaste sous-sol
- un rez de chaussée surélevé avec un hall d'entrée
- un 1^{er} étage avec salle des mariages, salle du conseil, et une salle de justice et de paix
- des combles où seront entreposées les archives de la ville et où sera aménagé le logement du concierge
- être construit en granit de pays de « belle qualité »

Il autorise également la commune à contracter « l'emprunt nécessaire au paiement de la dépense » auprès de la caisse des dépôts et consignations (607 620,80 francs au taux de 5,3% l'an).

L'adjudication a lieu le dimanche 21 mai 1933 à 9h30 et les entreprises s'engagent à respecter le cahier des charges établi par Emmanuel Vitou, architecte à Annonay, et à exécuter les travaux dans les conditions et les délais fixés. C'est l'entreprise de Travaux Publics Chomat d'Annonay qui est choisie, ayant présenté le projet le plus avantageux pour un coût de 316 753, 35 francs.

Les travaux se poursuivent les deux années suivantes et se finalisent par l'installation du chauffage central par circulation d'eau chaude par thermosiphon (entreprise Elie Riou - Lamastre), l'électricité (entreprise Peyrard - Lamastre), divers travaux intérieurs peinture (Avandetto - Lamastre), parquets, achat de mobiliers en châtaignier auprès des artisans Lamastrois, etc.



17 MARS 1936 : RÉCEPTION DÉFINITIVE

Dans le beffroi est installée une horloge mécanique à remontage électrique automatique formée de deux mouvements permettant de sonner les heures et les demies, d'une cloche de plus de 100 kg prénommée « Pauline », de deux cadrans de façade, le tout pour un montant de 9 500,00 francs.

La Société des forces motrices du Vercors exécute les travaux de branchement au réseau de distribution, installe deux candélabres raccordés à l'éclairage public devant l'entrée. Tout est prêt pour que la municipalité enregistre le 17 mars 1936, le procès-verbal de réception définitive.

Lamastre est désormais dotée d'une mairie moderne, permettant de loger de façon pratique les services municipaux dans un bâtiment faisant honneur à la ville.

Tribune de la majorité - 15 élus

Nous sommes heureux de vous présenter le nouveau numéro du bulletin municipal annonciateur de vacances et d'animations estivales.

Après deux années fortement perturbées par la crise sanitaire, et même si tout ne semble pas complètement terminé, nous pouvons espérer un retour à la normale.

Pendant ces longs mois de confinement, de fermetures d'entreprises, de mises en place de protocoles pas toujours simples à décoder, les élus et personnels communaux ne sont pas restés les bras croisés.

Un centre de vaccination a rapidement été mis en place grâce à l'implication sans faille des professionnels médicaux (libéraux et hospitaliers). Au centre culturel (du 18/01/ 2021 au 31/05/2021) comme à l'hôpital (à partir du 1^{er} juin 2021), la fréquentation a été très importante, ce qui a permis une protection maximum de notre population.

Il a aussi fallu gérer les marchés du mardi et du samedi, appliquer les protocoles dans les établissements scolaires et les services publics. Le fonctionnement des services administratifs et techniques de la mairie ont toujours été assurés.

Il semble que tout cela soit derrière nous, les activités commerciales ont redémarré. Les prévisions pour la saison estivale sont plutôt positives. La crise sanitaire a changé la donne par un retour à plus de « local » et de proximité.

C'est dans ces moments difficiles que l'on peut se rendre compte du bien-fondé du choix des élus lamastrois de favoriser le maintien et le développement du commerce de centre-ville et du

confortement des deux marchés hebdomadaires toujours bien fréquentés et appréciés de tous.

Depuis quelques mois, nous nous félicitons d'un dynamisme commercial et artisanal retrouvé accompagné cette année encore par la Communauté de communes en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes sous forme d'aides à l'investissement dont plusieurs commerçants ont pu bénéficier. Quant au tissu industriel, les entreprises lamastroises ont su s'adapter à la crise et poursuivent leurs activités, démontrant leur savoir-faire et leur compétitivité chacune dans leurs domaines respectifs, pour la plupart avec des effectifs en augmentation. Une situation qui semble confirmer un nouvel essor sur le territoire.

Pour la saison à venir, après la mise en place d'animations en déambulation en 2020 et 2021 qui ont permis d'assurer l'essentiel compte tenu des circonstances, 2022 verra un retour aux concerts le jeudi soir à partir de 21h15, devant les gradins de la place Montgolfier.

Vous retrouverez dans ce bulletin le très riche programme prévu par la Mairie et l'Office de Tourisme du Pays de Lamastre.

Nous mettons tout en œuvre comme nous l'avons toujours fait pour rendre notre territoire attractif, vivant et ambitieux.

Laurence Caillet, Jacky Chosson, Nathan Cros, Bernadette Cuisson, Vincent Desbos, Sandra Enjolras, Bernadette Malard, Jean-Philippe Leynier, Matthieu Maneval, Jean-Luc Peyrard, Marielle Plantier, Michel Rochette, Isabelle Trouilleton, Jean-Paul Vallon, Marceline Vigne.

Publication de la liste ensemble et unis pour Lamastre

Suite à la démission de Philippe Ranc, François Castex lui succède au sein de l'équipe de l'opposition.

Deux conseils municipaux se sont tenus depuis le début de l'année. Les points suivants ont été abordés :

Le conseil municipal a adopté le PLU : la zone artisanale du Mourier passe de 3 ha à 3,9ha. Une bande de 80 m de large sera prise sur la forêt du Psychelard pour assurer la protection contre l'incendie.

A l'examen du budget communal, nous regrettons que le bien vivre ensemble ne soit toujours pas une priorité. L'accessibilité de la Mairie et l'aménagement des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite n'est toujours pas envisagée. Aucun projet pour relier Retourtour et la zone commerciale de la Sumène au centre ville par des voies douces sécurisées.

La salle polyvalente sera bientôt achevée mais le règlement intérieur nous paraît restrictif. Les tarifs proposés sont supérieurs à ceux pratiqués dans les communes avoisinantes, exemple 500€ pour la location des 2 salles pour 24 h. Il n'y a pas de distinction dans les tarifs entre associations et particuliers. On aurait souhaité que chaque association lamastroise ait droit à une utilisation annuelle gratuite et les bals ne sont pas autorisés.

Nous ne sommes pas associés à l'élaboration des projets municipaux et à leur mise en œuvre. Cependant nous sommes impliqués, chacun à notre niveau, au sein de la vie associative. Nous sommes à votre service et à votre écoute pour vous faciliter la vie.

Bel été à toutes et à tous.

Siham Guiot, Odile Gamon, François Castex, Christian Garnier.



Excellent été